



**SYTRAL**

syndicat mixte des transports  
pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise

le président

**Mairie de Chassieu  
Monsieur le Maire**

60 rue de la République  
69680 Chassieu

Lyon, le 15 mars 2011

Réf. : CAB/11/01

Objet : T2

Cher Alain Darlay,

J'ai le plaisir de vous confirmer que l'extension du tramway T2 à René Cassin a été soumise au vote du comité syndical du SYTRAL le 8 juillet 2010. Lors de cette séance publique, les élus du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'Agglomération lyonnaise ont approuvé la délibération dite de « programmation et procédure de l'extension de la ligne T2 à Chassieu – René Cassin » ainsi que l'enveloppe prévisionnelle du projet, soit 27,5 M€.

Cette délibération présente le projet comme suit :

- Un linéaire de nouvelle infrastructure de 2 000 à 2 500 mètres
- Une fréquence quotidienne
- Un parc relais de 250 places environ, aménagé au rond-point René Cassin

Ce projet renforcera l'intermodalité sur l'agglomération lyonnaise et accompagnera le développement économique de la commune de Chassieu en desservant notamment la zone industrielle « Mi-Plaine » ainsi que le sud-ouest de la commune.

Naturellement, le tracé demande à être précisé en concertation avec le COFIL, Comité de la Foire de Lyon, propriétaire du parc des expositions Eurexpo.

Une fois cette extension réalisée, nous pourrions envisager la liaison des lignes T2 et T3, inscrite au SCOT, schéma de cohérence territoriale de Lyon.

Je vous prie de croire, cher Alain Darlay, en l'expression de mes sentiments distingués.

*cordialement*

**Bernard RIVALTA**

**Président**